



Rapporteur : M. MARTIN

49082

Commission n°4

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

Bilan des travaux réalisés par le Comité d'évaluation des politiques publiques en 2023

Le jeudi 08 février 2024 à 09h35, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs :

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h30.

Le Conseil départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-1 ;

Expose :

Depuis de nombreuses années, le Département d'Ille-et-Vilaine réalise des évaluations de ses politiques départementales (35 évaluations menées en 15 ans). Dès le début des années 2000, il

fait le constat de la nécessité de formaliser, développer et renforcer ses pratiques d'évaluation des politiques publiques en son sein.

A l'appui de cette réflexion, il porte depuis 2009 une démarche globale formalisée, sous l'égide d'une instance départementale composée d'élus départementaux, et dotée d'un cadre méthodologique et d'une charte (élaborée en 2018), pour développer les pratiques d'évaluation au sein de la Collectivité.

Ainsi, lors de la session du 13 février 2009, l'Assemblée départementale a adopté le principe d'une formalisation et d'un renforcement des pratiques d'évaluation des politiques publiques au sein du Département puis a créé en juin 2009 le Comité départemental d'évaluation, chargé du pilotage du programme annuel d'évaluation et composé d'élus.

La fin du précédent mandat en juin 2021 ayant coïncidé avec la fin du mandat du Comité départemental d'évaluation, à l'appui du retour d'expérience sur sa décennie de fonctionnement et la mise en place du nouvel exécutif, l'instance départementale d'évaluation a évolué, devenant le 16 décembre 2021, le Comité d'évaluation des politiques publiques.

Il est composé de 7 élus titulaires, dont 4 élus de la majorité et 3 élus de la minorité. Sont également désignés 7 élus suppléants.

Les désignations ont été réactualisées le 14 décembre 2023 à la suite du décès de Monsieur BRETEAU, alors Président du Comité d'évaluation des politiques publiques. Aussi, lui succède Monsieur DE GOUVION SAINT CYR nommé président de cette instance ; Madame COURTEILLE est nommée en tant que vice-présidente. A ce jour, sont également membres titulaires : Mme BOUTON, Mme FAILLE, Mme FERET, M. MARTINS et M. PERRIN.

De plus, 7 membres suppléants ont été désignés pour siéger au Comité d'évaluation en cas d'absence des membres titulaires : Mme BILLARD, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme MAINGUET-GRALL, Mme SALIOT, M. SOULABAILLE et Mme TOUTANT.

Le présent rapport a pour objectif de rappeler brièvement le rôle de cette instance (1), puis de faire un bilan synthétique de son action en 2023 (2), ainsi que des perspectives d'évaluation pour 2024 (3).

1 - LE ROLE DU COMITÉ D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le Comité départemental d'évaluation des politiques publiques, instance de l'évaluation au sein du Conseil départemental, a quatre missions principales :

- Proposer le programme annuel d'évaluation, qui est validé en Groupe exécutif restreint ;
- Suivre les travaux d'évaluation avant la présentation des résultats en session ;
- Appuyer les préconisations d'amélioration de l'action publique ;
- Communiquer en interne et en externe sur les évaluations menées.

L'Assemblée départementale est destinataire des résultats des évaluations puisque ces derniers sont présentés en session, ainsi que du bilan annuel d'activité du Comité d'évaluation des politiques publiques.

2 - LES ACTIONS DU COMITÉ D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN 2023

Le programme pluriannuel 2022-2023 d'évaluation des politiques publiques a été défini début 2022. Le Comité départemental d'évaluation n'a pas pu se réunir en 2023 du fait d'un contexte particulier.

Pour autant, les services départementaux ont maintenu la dynamique et permis de mettre en œuvre le programme 2022-2023 d'évaluation des politiques publiques.

Ainsi, 2023 a été l'occasion de travailler sur 2 sujets phares :

• **L'évaluation concernant les « jeunes à problématiques multiples en protection de l'enfance »**

La mission a été réalisée par le service évaluation, pilotage et audit du Département d'Ille-et-Vilaine, en étroite collaboration avec la direction enfance-famille :

- Elle visait à mettre en évidence le panorama et le degré d'efficacité des réponses apportées au public accompagné, le profil des jeunes ainsi que les effets des accompagnements dont ils ont bénéficié. L'idée était également de comprendre quelles étaient les clés de réussite et points faibles des dispositifs mis en place, afin d'éclairer la stratégie de politique publique à déployer à l'avenir et d'améliorer la prise en charge des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance rencontrant des problématiques multiples ;

- La méthode retenue reposait sur un triptyque : analyse documentaire, analyse de quelques données statistiques et vaste consultation d'acteurs (entretiens avec 64 personnes : des adolescents confiés, des représentant.es de 7 institutions, des professionnel.les du Département et de 11 établissements et services de protection de l'enfance).

Cette évaluation a été restituée auprès de 60 interlocuteur.rices clés :

- Les grands partenaires institutionnels en février 2023 (Agence régionale de santé, Protection judiciaire de la jeunesse, établissements de protection de l'enfance, Education nationale) ;

- Un large public de professionnel.les départementaux.ales en avril 2023, (notamment de la direction enfance-famille et de la maison départementale des personnes handicapées) avec la diffusion de la synthèse 4 pages des résultats ;

- Conformément à la charte départementale d'évaluation des politiques publiques, les résultats (le rapport et la synthèse 4 pages) ont été mis en ligne sur le site internet et intranet du Département .

• **L'évaluation concernant le « devenir des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance » a démarré en mai 2023 et se poursuivra jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2024**

- Un prestataire -ASDO Etudes- a été missionné pour réaliser l'étude pour le compte du Département, sous le pilotage du service évaluation, pilotage et audit en étroite collaboration avec la direction enfance-famille ;

- L'évaluation vise à mettre en lumière le profil des jeunes âgés de 18 à 25 ans en 2023 qui ont connu un parcours de placement a minima entre leurs 15-18 ans, quelle qu'en soit la durée, ainsi que de comprendre quel a été leur processus d'accès à l'autonomie. L'idée est également d'analyser ce qui a fait levier dans cette autonomisation, ce qui a constitué un frein ou a pu manquer, afin d'améliorer à l'avenir la prise en charge des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance ;

- La méthode retenue repose sur un triptyque : analyse de données statistiques, analyse fine de 300 dossiers jeunes en Centre départemental d'action sociale, entretiens avec 40 jeunes confiés ou ayant été confiés à l'aide sociale à l'enfance d'Ille-et-Vilaine.

3 - PERSPECTIVES D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN 2024

En 2024, le Comité d'évaluation des politiques publiques sera destinataire des résultats de l'évaluation portant sur le devenir des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance, et suivra les travaux du nouveau programme d'évaluation pour l'année.

Les évaluations étant assorties de préconisations ayant pour but d'améliorer les politiques

publiques en procédant à des ajustements ou à des évolutions, le comité d'évaluation des politiques publiques s'assurera de la mise en œuvre des préconisations retenues dans les évaluations menées de 2020 à 2023, dans une logique d'évolution et d'amélioration de l'action publique.

Décide :

- de prendre acte du bilan 2023 du Comité d'évaluation des politiques publiques.

Vote :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, il est pris acte des conclusions ci-dessus.

Transmis en Préfecture le : 27 février 2024

ID : AD20240257V2

Pour extrait conforme